Lannoy. — *Une adjudication.* — Il sera procédé, le lundi 21 décembre courant, dans l'une des salles de la Mairie, à l'adjudication, au rabais, des fournitures nécessaires aux établissements charitables de la commune.

Lys-lez-Lannoy. — *Une adjudication.* — Il sera procédé, le samedi 26 décembre courant, dans l'une des salles de la Mairie :

1° A l'adjudication, au rabais, des fournitures nécessaires aux établissements charitables.

2° A celle de l'enlèvement des boues de la commune.

Refuge de Nuit. — *Nuit du 14 au 15 décembre 1891.* — Journaliers, 13; garçon d'hôtel, 1; menuisier, 1; lemmier, 1. peintre, 1; employés de commerce, 2; charretier, 1; tailleur d'habits, 1; plâtrier, 1; ajusteur, 1; fileur 1; emballeur, 1; maréchal, 1; chaudronnier, 1; jardinier, 1. Total, 28.

Une tombola a eu lieu, dimanche, à l'estaminet de *Bradford*, rue de Lille, au profit d'une famille nécessiteuse. Les lots pourront être réclamés jusqu'au 20 courant. Voici les numéros gagnants :

292, 633, 177, 555, 811, 628, 86, 69, 886, 896, 315, 322, 324, 636, 425, 976.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, 7 tous les jeudis, (excepté le 2me jeudi du mois), de 6 heures 1/2 à midi et de 2 à 4 heures, rue du Collège, 9, (en face du Collège). 28029-5 4031

PILULES GICQUEL, la Boîte 1f50

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

16 DÉCEMBRE 1723. — Mgr Méliand, intendant de Flandre, autorise, sur leur requête, les égards jurés de la manufacture de Roubaix à faire les visites ordinaires des manufactures dans les paroisses de Wattrelos, de Lys-lez-Lannoy, de Leers, de Touffiers et de Sailly, pour y faire observer les priviléges et les ordonnances de police relatives aux dites manufactures et poursuivre les fraudes et contraventions qu'ils découvriront (*Archives de Roubaix*, t. V, p. 49 verso).

16 DÉCEMBRE 1814. — Le Conseil des Prud'hommes « jaloux de ne laisser échapper aucune occasion de donner à l'auguste famille de ses rois légitimes des preuves de sa vénération et de son attachement, sentiments que partagent avec lui tous les habitants de la ville de Roubaix, » décide à l'unanimité qu'il sera offert, tant en son nom qu'en celui de tous les fabricants et manufacturiers de cette ville, une somme de 500 francs « pour être employée au rétablissement de la statue du grand et bon roi Henri IV, à Paris. »

WATTRELOS

Un accident. — Mardi, dans l'après-midi, un ouvrier couvreur, nommé Emile Hespel, travaillait à la réparation d'une toiture au hameau de Saint-Liévin. Tout à coup, il perdit l'équilibre et tomba. Des passants accoururent et le transportèrent dans une maison voisine où l'on fit appeler un médecin. Celui-ci déclara que l'ouvrier avait la jambe droite cassée et qu'il portait sur le corps de nombreuses contusions. Après qu'il eut été opéré un premier pansement, il a été reconduit en voiture à son domicile à Dottignies.

Deux bonnes captures. — Le sous-brigadier Bosquet et le préposé Dubois, de la brigade des douanes de Roubaix, ont arrêté mardi à la première heure, au chemin du Hutin, les nommés Albert Matton, âgé de 17 ans, et Devos Jean, âgé de 20 ans. Tous deux sont domiciliés à Roubaix. Ils étaient porteurs de 300 boîtes d'allumettes et de 5 kilos de poivre en grains de provenance étrangère et d'une valeur de 202 francs.

Le même jour le brigadier Joz et le préposé Chotteau ont arrêté, près de l'octroi du Hutin, sur le territoire de Roubaix, le nommé Martial Ganseman, âgé de 20 ans, habitant Wattrelos, qui était porteur de 250 boîtes d'allumettes, également de provenance étrangère, d'une valeur de 193 francs.

Une tombola. — Dimanche a eu lieu à la *Plume* un bal suivi d'une tombola au profit de quatre membres de la société musicale les *Enfants de la Lyre* sous les drapeaux. Voici les numéros gagnants :

540, 1.151, 238, 1.114, 1.491, 392, 1.515, 789, 636, 687, 1.151, 1.399, 273, 1.175, 109, 268, 1.145, 728, 1.315, 739, 261, 1.301, 593.

Les lots, qui ne seront pas réclamés pour fin décembre, seront acquis à l'œuvre.

7 Cartes de visite à la minute. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant 100 cartes et 100 enveloppes.

(*Voir à la 4e page*).

Cartes de visite à la minute : 2 fr. le cent ; 3 fr. en gravure.

TOURCOING

La fourniture des cercueils aux Hospices. — Le rabais considérable consenti, lundi, pour l'adjudication de la fourniture de cercueils aux services hospitaliers de la ville n'a pas manqué d'être vivement commenté.

Mais ce qu'il faut dire, c'est que cet entrepreneur est tenu de fournir les cercueils dans les conditions exigées par le cahier des charges. Seul, il doit supporter les conséquences de la modicité de prix acceptée par lui. Il ne se trouvera certainement plus un seul membre des commissions des établissements hospitaliers, disposé à fermer les yeux, et à laisser passer quoi que ce soit qui ne répondrait pas aux conditions posées et acceptées par le soumissionnaire.

Cela a été déjà dit l'année dernière à cette même place : l'entrepreneur trouverait parfois moyen de s'entendre avec les parents d'un défunt, « et de leur faire ajouter quelque chose » au prix payé par l'administration. Mais qu'on sache bien qu'on est en droit d'exiger un cercueil convenable, même pour 23 sous !

Un grave accident au quartier des Francs. — Lundi après-midi, des ouvriers maçons au service de M. Masquillier étaient occupés à poser une grille en fer, à la campagne de M. F. Masurel, près de la gare des Francs. Cette grille, du poids de 100 kilos, s'échappa des mains des travailleurs et tomba sur l'un d'eux, Victor Chantry, homme de 50 ans, demeurant 48, rue de la Latte. On le releva dans le plus triste état.

M. le docteur Dewyn, qui fut appelé aussitôt à lui donner des soins, constata la fracture de trois côtes, et une perforation d'un poumon, causée par le fragment d'une côte.

On ne pensait pas que blessé pût survivre ; et on lui avait administré les derniers sacrements avant de le transporter à son domicile. Mais une consultation a eu lieu le lendemain entre MM. les docteurs Brunet et Dewyn, et ces médecins ne sont pas sans espoir, qu'avec le temps, un temps très-long, de voir le blessé se rétablir. C'est une famille bien éprouvée que la famille Chantry : la mère est morte ; un fils, qui était frère de la doctrine chrétienne est décédé il y a quelques années, et le fils qui reste s'est fracturé récemment la jambe.

Vendeur de plaques de voitures. — L'agent Cattelain aperçut mardi vers midi un individu, sur la Place Thiers, qui sonnait à toutes les portes. Cet homme voulait d'abord soutenir que c'était dans le but d'offrir des plaques de voitures ; mais il convint ensuite qu'il mendiait. Conduit au poste, il fut reconnu pour être un sieur Libert, âgé de 53 ans, mouleur en fer, sans domicile fixe, et sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Un locataire peu commode. — Cette affaire, dont nous avons parlé hier, est beaucoup plus grave qu'on ne l'avait pensé : M. Dewaele a dû s'aliter et l'incapacité de travail sera de plusieurs semaines. Julien Dewazières, qu'on avait relâché mardi matin, a été arrêté de nouveau dans l'après-midi.

L'incendie de la Grand'Place. — C'est bien la servante de M. Tonnel qui a involontairement causé l'incendie du magasin de M. Tonnel en approchant une chandelle trop près du tonneau, pendant qu'elle tirait du pétrole. Le liquide s'enflamma, et la jeune fille épouvantée se sauva, sans fermer le robinet.

La malheureuse a été tellement effrayée qu'elle est tombée assez gravement malade.

Marcq-en-Barœul. — *Le drame du 6 mai.* — On n'a pas oublié l'horrible assassinat de Louise Loridan près du Pont de Marcq, vers 9 heures du soir, la veille de l'Ascension. On se rappelle qu'un ouvrier de la fabrique où elle travaillait, à Wambrechies, et qu'on avait accusé d'avoir mis du poison dans la gamelle du jeune frère de la victime, avait été arrêté ; mais qu'on l'avait relâché après une quinzaine de jours de détention préventive.

On croyait que depuis lors l'affaire avait été « classée » ; mais il n'en était rien.

Nous apprenons en effet, au dernier moment, qu'un individu, disparu depuis le jour de l'assassinat, et qui ne serait revenu que lundi, dans une commune voisine de Marcq, aurait été arrêté aussitôt, sous l'inculpation de cet épouvantable forfait.

Croix-Rouge. — La séance donnée au patronage St-Joseph a été très intéressante et toutes les différentes parties du programme ont complètement réussi.

Les Deux Aveugles ont excité un fou rire, et MM. Louis Dufermont et Auguste Van Honaker méritent des éloges pour le brio qu'ils ont apporté dans leur rôle.

Dans la comédie de *Cadet-Roussel*, on est fort embarrassé pour dire celui qui a le mieux joué. Tous les acteurs ont rivalisé de zèle. On a cependant beaucoup remarqué le jeu de M. Vanrousset.

Que dire des frères Duquenne ? On n'étonnera personne en constatant qu'ils ont été désopilants

Un bon point aussi à M. Paul Six pour sa chansonnette comique. Il a d'ailleurs joué *Bergamotte* avec beaucoup d'entrain.

A noter enfin M. Chauvel qui dans son rôle de vieux marin avait vraiment le physique de l'emploi.

Pendant les entr'actes, la fanfare a exécuté plusieurs morceaux avec un ensemble et un fini qui font honneur à son chef dévoué M. Thiry.

LILLE

La « Betterave » a renouvelé son bureau et son comité, pour l'exercice prochain, dans son assemblée générale de dimanche. Voici le résultat du vote : président M. Boucher-Cadart ; vice-présidents, MM. Pierre Legrand et Hudelist ; commissaires, MM. le général l'Hériller ; Disière, conseiller d'Etat ; Woerts, artiste peintre ; de Swarte, trésorier-payeur général ; Lefranc, publiciste ; Gouttière, facteur de pianos ; Malo, publiciste ; Pierre Legrand, député ; Mairesse, publiciste ; Castel, secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer du Nord : Hollebecque, officier en retraite ; Dutert, architecte du gouvernement.

Nécrologie. — La *Gironde* annonce qu'on vient d'enterrer à Bordeaux, où il est mort, M. Gaillard, ancien directeur ingénieur des télégraphes. M. Gaillard a pris une part active au développement de la télégraphie électrique. En 1851, il était directeur à Lille, où il s'occupa de faire profiter aux rares conducteurs en service à cette époque leur maximum de travail par l'emploi d'un système de transmission simultanée.

Société industrielle. — La prochaine séance du comité des arts chimiques et agronomiques, aura lieu aujourd'hui à 5 heures, au siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital Militaire. Voici l'ordre du jour : M. Kestner : Sur un procédé de fabrication simultanée de la baryte caustique et des chromates alcalins.

L'affaire Bouly de Lesdain. — La Cour d'assises de la Charente jugera jeudi M. Bouly de Lesdain. On n'a pas oublié que l'affaire est venue, le 5 septembre, une première fois devant le jury d'Angulême, mais que les débats ne purent avoir lieu : trois des principaux témoins, M. Régis Delbœuf, Mme Charlotte Bouly de Lesdain et Mme de Rute, au lieu de se présenter, envoyèrent des certificats médicaux constatant leur impossibilité de se rendre à l'audience. Malgré l'insistance de M. Bouly de Lesdain, qui voulait en finir, la Cour, sur les réquisitions du ministère public, renvoya la cause à une autre session. Tout permet de supposer que les débats seront mouvementés.

Un abus de confiance. — Emile Vanhagendoren, 25 ans, journalier, né à Bruxelles, demeurant à Ascq, a été arrêté pour abus de confiance au préjudice de son patron, M. Henry, marchand de liqueurs, rue d'Arras, 160. Vanhagendoren trouvait avantageux de garder pour lui le montant des factures qu'il était chargé de recouvrer.

Une importante arrestation. — M. le commissaire spécial de la gare de Lille a arrêté samedi à 2 h. 45 à la gare de Lille, au moment où il descendait du train de Lens, le sieur Eugène Masset, 32 ans, garde-frein, demeurant 6, rue Largillière à Fives. Masset appartient à la Compagnie du Nord depuis une dizaine d'années ; il faisait le service de garde-frein sur tous les parcours, même les plus longs.

Comme on le sait, le garde-frein occupe seul la dernière voiture de chaque train des voyageurs, où l'on dépose les bagages et les petits colis. Masset, muni de nombreuses clefs de toutes sortes, profitait de sa situation pour ouvrir les paquets, les malles, les valises et s'emparer de ce qui lui convenait, surtout des objets précieux. Plus de trente vols de cette nature auraient été commis depuis quelque temps et on ne parvenait jamais à mettre la main sur le coupable.

L'enquête habilement conduite par M. le commissaire spécial a été couronnée de succès. Masset a reconnu dix-sept de ces vols. Il est probable que les autres ont été également commis par lui ou ses complices. C'est employé infidèle a été gardé au poste de police du Sarrou-dissement jusque lundi.

Après avoir été longuement interrogé par M. le commissaire spécial, il a été conduit à la maison d'arrêt vers cinq heures du soir. Tout en félicitant M. le commissaire spécial de cette bonne capture, nous sommes heureux de constater qu'il est rare de trouver des Masset parmi les employés de chemin de fer.

Excitation de mineures à la débauche à Lille. — La femme Decock-Tire, née Desirée Deschamps, 40 ans, attirait dans son établissement des jeunes filles sous prétexte de leur procurer une place et les livrait à des individus qui la rémunéraient largement.

C'est à la suite de révélations de l'une d'elles, internée à l'hôpital Saint Sauveur pour une maladie honteuse, que cette mégère a été déférée au parquet, ainsi que son mari. Tous deux avaient déjà été condamnés pour le même fait par le tribunal de Liége.

Leurs petits enfants, de dix et cinq ans, ont dû passer la nuit dernière au poste de police. On avisera aujourd'hui à leur situation.

Société de géographie de Lille. — Dans le palmarès du concours de géographie du 2 juillet 1891, nous trouvons les noms suivants :

JEUNES GENS. — *I. Enseignement secondaire.* — 2e série, de 16 à 18 ans : 3e prix, Elie Bastien, du Lycée de Tourcoing ; 1er accessit, Louis Lebon, id. ; 2e, Jules Petit, id.

II. Enseignement primaire supérieur. — 5e série, au-dessus de 15 ans : 2e accessit, *ex æquo*, Charles Péquet, de l'école primaire supérieure de Roubaix, Walmyr Wauttier, id.

III. Enseignement primaire élémentaire. — 7e série, de 11 à 14 ans : Prix Léonard Danel : 2e prix, MM. Charles Loridan, de l'école primaire supérieure de Tourcoing ; 4e prix, Henri Péquet, de l'école primaire supérieure de Roubaix ; 6e, Paul Jorion, id. ; 7e Delbecq, de l'école primaire supérieure de Tourcoing ; 8e prix, Louis Fruit, id. ; 3e accessit, Charles Capelle, de l'école primaire supérieure de Roubaix ; 4e accessit, Georges Dubois, id. ; 5e accessit, Albert Anquet, de l'école primaire supérieure de Tourcoing, 6e accessit, Eugène Goudenove, id.

8e série, de 9 à 11 ans : 1er prix, MM. Jules Gillis, de l'école primaire rue de Gand, à Tourcoing ; 2e prix, Paul Martin, de l'école primaire rue du Flocon, Tourcoing ; 1er accessit, Louis Leclercq, de l'école primaire du Blanc-Seau, Tourcoing ; 3e accessit, Julien Catelain, de l'école primaire rue de Gand, Tourcoing ; 4e accessit, Léon Tacconen, de l'école primaire du Blanc-Seau, Tourcoing.

JEUNES FILLES. — I. *Enseignement secondaire.* — 1re série, au-dessus de 16 ans : Prix, médaille Parnot, Mlle Marie Caen, du Collège Fénelon, Lille ; 2e série, de 15 à 17 ans : 1er accessit, Mlles Marthe Lemue, de l'Institut Sévigné, Roubaix ; 2e, Jeanne Mullier, id. ; 4e, Marie Vasseur, id. ; 3e série, de 14 à 16 ans : 2e accessit, Mlles Eugénie Lenne, de l'Institut Sévigné, Roubaix ; 4e, Marie Barroyer, id.

II. Enseignement primaire supérieur. — 4e série, au-dessus de 15 ans : Accessit, Mlle Marie Bertrand, de l'Ecole rue des Orphelines, Tourcoing.

5e série, au-dessous de 15 ans : Mlles Léonie Monmarché, de l'Ecole primaire rue des Orphelins, Tourcoing ; 1er accessit, Marie Nève, id. ; 2e, Thérèse Choffat, id.

III. *Enseignement primaire élémentaire.* — 6e série, de 11 à 14 ans : 1er prix, médaille Parnot, Mlle Berthe Dandoy, de l'Ecole primaire rue des Orphelins, à Tourcoing ; 2e, Mlles Emilie Jean, id. ; 1er accessit, Henriette Bugniard, id.

7e série, de 9 à 11 ans : 1er prix, médaille Parnot, Mlle Zoé Bettremieux, de l'Ecole primaire rue Ste-Elisabeth, à Roubaix ; 2e prix, Alice Adrianne, de l'Institut Sévigné, à Roubaix ; 1er accessit, Lucie Vandenbussche, de l'Ecole primaire place Charles Roussel, à Tourcoing ; 4e, Pauline Agache, de l'Ecole primaire rue des Orphelins, à Tourcoing.

LES SCANDALES D'HALLUIN

ARRESTATION DE M. MAHIEU-DEHERRIPON

L'affaire des fraudes scandaleuses d'Halluin commence à entrer dans ce que nous pourrions appeler la période psychologique. Malgré les démarches de toutes sortes tentées par les personnes compromises dans cette gigantesque spéculation, la justice est sur le point d'aboutir.

Mardi après-midi, le bruit se répandait que M. Mahieu-Deherripon, négociant en toiles à Halluin et à Lille, venait d'être mis en état d'arrestation et avait été incarcéré à la maison d'arrêt de Lille. Cette nouvelle, renseignements pris, était exacte. M. Mahieu Deherripon fut appelé mardi, vers onze heures, devant le juge d'instruction, et à la suite de l'interrogatoire qu'on lui fit subir, il fut immédiatement arrêté par deux gendarmes et déposé à la prison de Lille.

Cette éventualité, qui ne surprendra personne, était, du reste, prévue depuis une quinzaine de jours.

M. Mahieu-Deherripon était l'un des chefs du parti opportuniste à Lille et à Halluin, il était président de la Ligue républicaine d'Halluin et quand M. le préfet dans des circonstances qui sont encore dans la mémoire de tous, se rendit à Halluin, c'est chez M. Mahieu-Deherripon qu'il accepta à déjeuner en compagnie de M. Dron et des gros bonnets opportunistes du canton nord de Tourcoing.

Dispensateur des faveurs ou des iniquités administratives, M. Mahieu-Deherripon était désigné pour servir de tête de liste aux candidats de gauche pour les prochaines élections municipales.

Afin de lui faciliter la victoire, le Conseil général avait procédé à un sectionnement arbitraire et repoussé par l'immense majorité de la population.

Nous aurons à rechercher la part prise par M. Mahieu dans les fraudes d'Halluin, mais il a fallu que sa responsabilité fut bien directement engagée et démontrée pour que le parquet ait cru devoir prendre la mesure que nous ne faisons que rapporter aujourd'hui.

DESCENTE DU PARQUET A HALLUIN

Le parquet de Lille s'est rendu mardi dans l'après-midi, à Halluin, où il a été reçu par M. Miscon, commissaire spécial de la gare, et les gendarmes de la brigade d'Halluin.

Ces messieurs se sont rendus à trois heures à la fabrique de M. Mahieu-Deherripon, où M. Huguet, juge d'instruction, a saisi les livres. Puis l'ordre a été donné d'arrêter la fabrique et de congédier immédiatement les ouvriers. Plusieurs de ces derniers ayant demandé quand ils pourraient reprendre leur travail, il leur a été répondu de repasser dans une huitaine de jours.

A cinq heures, les magistrats ont quitté Halluin.

NOUVELLES MILITAIRES

Conseil de guerre séant à Lille. — *Séance du 14 décembre.* — Fourmaux, clairon au 110e de ligne. Vol au préjudice de militaires. Trois ans de prison. Défenseur : Me Basquin. — Eugène Hebert, soldat réserviste au 208e régiment infanterie. 1° Vol avec effraction à un habitant : 2° Filouterie d'aliments ; 3° Escroquerie. Dix ans de travaux forcés, dégradation militaire, et dix ans d'interdiction de séjour. Défenseur : Me Scalabre.

Louis-Eugène-Edouard Prampain, soldat au 43e. Désertion à l'intérieur. Deux ans de prison. Défenseur, Me Gervais. — Rodolphe Raverdy, soldat au 110e. Vol au préjudice d'un habitant. Acquitté. Défenseur, Me Gervais. — Arthur Fardoux, soldat réserviste au 8e de ligne. Désertion à l'intérieur. Acquitté. Défenseur, Me Gervais.

Artillerie. — M. Bizot, garde d'artillerie de 1re classe à la direction d'artillerie de Dunkerque, est nommé garde d'artillerie principal de 2e classe et classé à l'école d'artillerie du 7e corps d'armée.

M. Cardinot, contrôleur d'armes de 2e classe à l'atelier de construction de Douai, est nommé contrôleur d'armes de 1re classe et maintenu à son poste. M. Ribeau, contrôleur d'armes de 3e classe à Valenciennes, est nommé contrôleur d'armes de 2e classe et maintenu à son poste. M. Polin, garde d'artillerie de 2e classe à la direction de Laon, a été classé à la direction de Dunkerque.

NORD

Les élections de Coudekerque-Branche. — Le conseil municipal de Coudekerque-Branche s'est réuni à la mairie pour nommer sa municipalité. M. Lecomte-Denis a été élu maire, et MM. Paul Lebecque et Choquelle ont été élus adjoints. C'est là un excellent choix et nous félicitons la commune de Coudekerque-Branche d'avoir secoué le joug opportuniste qui pesait depuis longtemps sur cette localité dont l'avenir prospère est assuré.

Clére et sa bande rentrent dans les ténèbres. C'est un fait accompli.

Cysoing. — *Un triste personnage.* — Un homme d'une trentaine d'années, Augustin Lebacq, s'est rendu coupable d'attentats à la pudeur. Ses victimes sont une idiote de 31 ans, et une femme de 78 ans. Lebacq a été arrêté.

Une tentative criminelle à Hérin. — Des malfaiteurs ont tenté d'incendier une sucrerie qui doit être mise en vente le 23 courant à Hérin. Ils s'y sont introduits munis de sacs de paille enduits de pétrole auxquels ils ont mis le feu après les avoir placés préalablement sous l'escalier.

Le feu n'a pas pris probablement à cause de l'humidité. Les malfaiteurs étaient munis de lanternes dont les verres étaient brouillés avec de la suie. Le liquidateur a déposé une plainte au parquet de Valenciennes qui croit être sur les traces des coupables.

L'affaire de l'asile des aliénés d'Armentières. — M. Welter, procureur de la République, du Liscouët, juge d'instruction, et Duparcq, greffier, sont descendus, dès midi, par le train de deux heures.

Ces messieurs se sont rendus à l'hôtel de Lesperres avait été enfermé pendant quelques jours avant d'être conduit à l'Asile. Ils ont interrogé plusieurs personnes au sujet de la tentative d'évasion du malheureux aliéné qui avait grimpé sur la grille dans l'espoir de prendre la fuite et de regagner son domicile.

Un mineur enseveli sous un éboulement aux mines de Marles. — Jules Allart, 68 ans, ouvrier aux mines de Marles, a été pris sous un éboulement, au fond d'une fosse à Auchel. Quand ses camarades sont parvenus à le dégager il avait cessé de vivre.

PRIME DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

A TOUS SES LECTEURS

Au moment où commence la période des fêtes, nous nous sommes préoccupé de rechercher ce qui pourrait constituer pour les lecteurs du *Journal de Roubaix* un véritable cadeau, une primeofferte dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

Nous nous sommes donc entendu avec l'un des principaux éditeurs de musique de Paris qui a établi à notre intention un splendide recueil qui porte pour titre :

SPLENDIDE-ALBUM

20 morceaux pour Piano et Chant, des plus célèbres auteurs

Le prix de ce recueil est de DEUX FRANCS. Pour le recevoir, franco par la poste, il suffira d'y joindre cinquante centimes.

Voici les titres des morceaux :

1.	Indiana, valse	MARCHALLION.
2.	Le Torrent, valse	...
3.	Annette, polka	STRAUSS.
4.	Le Courcaillet	HOLZEL
5.	Schottisch-Caprice	G. HERMIE.
6.	Les Deux Pigeons	MICHEL.
7.	Quadrille des Lanciers	CRAMER.
8.	Polka des Fous	WENZEL.
9.	Fanfare Joyeuse, orchestrée par	WETTGE.
10.	Jeudi (pas de classe)	F. HITZ.
11.	Marche Militaire	KAPRY.
12.	Prélude de Bach, mis en *Ave Maria*	GOUNOD.
13.	Marche Funèbre	CHOPIN.
14.	Célèbre Menuet	BOCCHERINI.
15.	Ave Maria, pour chant	SCHUBERT.
16.	Plaisir d'Amour	MARTINI.
17.	Home Sweet Home, 3 airs anglais	...
18.	Santa Lucia, chanson Napolitaine	...
19.	La Dernière Rose, int. dans Martha	FLOTOW.
20.	La Nuit aux Baisers, valse chantée	WENZEL.

BELGIQUE

UN VOL DE 20,500 FR. AU RISQUONS-TOUT (Reckem)

Un vol audacieux a été commis, lundi, dans la ferme occupée par M. Deltour, au hameau du « Purgatoire », au Risquons-Tout, sur le territoire de Reckem.

La ferme Deltour, l'une des plus importantes de la région, se trouve le long d'une grande route. Des voleurs se sont introduits dans la pièce qui donne sur cette route ; ils ont, pour ce faire, démonté un chassis ; une fois entrés ils ont bouleversé un lit qui s'y trouvait ainsi que les armoires, ont ouvert un coffre, fermé avec un cadenas, et ont enlevé une somme de 1.500 fr. en billets de banque de cents francs et en pièces d'or et 19.000 fr. de titres et d'obligations.

Vers cinq heures et demie, pendant que M. Deltour lisait un journal dans la salle commune et que sa femme se trouvait dans la cave, leur enfant, une petite fille de cinq ans fit remarquer que l'on faisait du bruit du côté de la pièce dont nous parlons plus haut. M. Deltour se rendit dans la cour de la ferme puis sur la grande route, et remarqua que l'on avait mis un chassis. Il entra dans la pièce, où il trouva tout sens dessus dessous, et constata aussitôt le vol.

A ce moment passaient deux gendarmes de Menin, qu'il appela et qui commencèrent immédiatement une enquête. Les numéros des titres et des obligations leur ont été remis.

Mouscron. — Une femme du Mont-à-Leux, Eugénie Bonny, condamnée dernièrement à 8 jours de prison, et qui, invitée à se mettre à la disposition de la justice, n'avait plus donné de ses nouvelles, a été arrêtée hier au moment où elle se disposait à prendre le train pour Anvers.

— Dans la journée de mercredi, la gendarmerie de Mouscron a conduit à la frontière 22 expulsés dont trois femmes. Dans ce convoi, se trouvait toute une famille : Père, mère et deux filles.

A la Chambre. — M. le ministre des affaires étrangères a déposé un projet de loi approuvant le traité de commerce et de navigation conclu entre la Belgique et l'Autriche-Hongrie.

La commission parlementaire chargée d'examiner la pétition de la Ligue nationale flamande, demandant l'union douanière de la Belgique avec les Pays-Bas, a déclaré que c'est là une réforme impossible, « parce qu'elle est contraire au régime adopté dans les traités de commerce conclus avec un grand nombre de nations traités qui contiennent tous la clause de la nation la plus favorisée ».

Les habitations à bon marché. — M. Jules Siegfried et deux membres du bureau de la Société française des habitations à bon marché ont été reçus par le ministre des finances, par le président du conseil et enfin par le ministre de l'agriculture et des travaux publics. Ce dernier a fait visiter aux membres du bureau les maisons ouvrières récemment construites à Alost, maisons revenant à 2,300 francs. Ces maisons ont un étage et comprenant cinq pièces, elles sont entourées d'un jardin de 250 mètres carrés.

Nécrologie. — Le célèbre chimiste Jean Servais Stas est mort hier à Bruxelles, âgé de soixante-dix-huit ans et deux mois.

Léopold II aux noces d'or du roi de Danemarck. — Les *Nouvelles du jour* annoncent que le roi des Belges assistera aux noces d'or du roi de Danemarck.

Tournai. — *A la Société de musique.* — La société de musique de Tournai donnera le samedi 19 décembre, à huit heures du soir, un concert à la Halle aux Draps, Grand'Place.

Les chœurs de la Société exécuteront le numéro V du *Requiem*, de Brahms, *Blanche Neige* et *Rose Rouge*, de Reinecke, *Pandore*, de Gabriel Pierné et le chœur des *Chameliers* de « Rebecca » de César Franck.

Le Comité s'est en outre assuré le concours de Mlle Polspoel, cantatrice, lauréate du prix du Conservatoire de Bruxelles, de M. Maurice Chomé, professeur de déclamation au Conservatoire de Bruxelles, et de M. Lilien, professeur de violon à l'Académie de Musique de Tournai.

On sait que les concerts de la Société du musique de Tournai, présidée avec une si grande autorité par M. Alphonse Stiénon du Pré, officier d'académie, sont toujours de véritables solennités artistiques.

Une explosion près de Malines. — Un terrible accident a mis en émoi, hier après-midi, la commune de Hombeek, près de Malines. Un grand nombre d'ouvriers étaient occupés à tirer l'eau de la Senne. Le travail se faisait à l'aide d'une machine à vapeur. Tout à coup une formidable détonation se fit entendre. La chaudière venait de sauter en atteignant mortellement quatre malheureux ouvriers et blessant légèrement plusieurs autres. Les quatre ouvriers les plus grièvement blessés ont été transportés mourants à l'hôpital de Malines, où l'un d'eux a expiré en arrivant.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 15 décembre.* — Madeleine Vitse, rue de la Liberté, 13. — Hermine Morel, rue des Fabricants, 41. — Irma Nocq, rue de l'Alma. — Gabrielle Lescaux, boulevard de Colmar, 51. — Marie Vandenbroucke, rue Charlemagne, 11. — Paul Joseph, rue de l'Epeule, 33. — Marguerite Asselbergh, rue de Flandre. — Henri De Beir, Hôtel-Dieu. — Maurice Mehuys, rue Jacquard, 136. — André Hourdin, rue du Coq Français, 122. — *Mariage.* — Augustin Bernard, 33 ans, ouvrier, rue du Tilleul, 236, et Jeanne Leman, 20 ans, sans profession, rue du Tilleul, 231. — *Déclarations de décès du 15 décembre.* — Marcel Mullier, 15 mois, rue Saint-Laurent. — Marie Desmet, 30 ans, Hôtel-Dieu. — Eugénie Heuneuse, 4 mois, rue Casimir Vérier. — Amand Delestrain, 4 mois, rue de Denain. — Henri Deloof, 3 jours, rue de la Balance, 38.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 13 au 15 décembre.* — Alfred Bodart, rue Saint-Joseph. — Jules Desmet, rue des Quinze-Boutelles. — Omer Claisse, rue des Trois-Pierres. — Hippolyte Duforest, sentier de Roncq. — Marie Filez, rue de la Latte. — Gabrielle Quoux, aux Phalempins. — Marceline Desmet, rue de Guinnes. — Palmyre Lahousse, rue de Guinnes. — Elise Deleplanque, rue du Jambon. — Marie Delbecque, rue des Piats. — André Delcroye, rue de Gand. — Albert Vandewynckel, rue de la Latte. — Charles Delruyter, rue de la Marliere. — Cécine Demeer, rue de la Marliere. — Angèle Vervacke, sentier de la Belle-Vue. — Berthe Minjean, à l'Epinette. — Madeleine Dumortier, boulevard Gambetta. — Fortuné Frenoy, rue de la Croix-Rouge. — Julie Dessauvages, rue de la Croix-Rouge. — Albert Snitters, rue Saint-Mena. — André Courteouisse, rue de la Croix-Rouge. — Renelde Delquex, rue de la Latte. — Romaine Wingenaire, aux Phalempins. — Raymonde Everard, rue Fin de la Guerre. — Clotaire Deffrenne, rue de la Croix-Rouge. — Ferdinand Lecluyt, au Blanc-Seau. — *Mariage.* — Gustave Sacré, 29 ans, tisserand, et Sophie Prouvost, 23 ans, sûreuse. — *Déclarations de décès du 13 au 15 décembre.* — Catherine Boiche, 93 ans 11 mois, sans profession, rue Neuve-de-Roubaix. — Victor Vanmarcke, 5 mois, au Blanc-Seau. — Maria Dhaze, 6 ans 1 mois, rue de Gand. — François Maroquin, 66 ans 4 mois, plafonneur, rue de Tournai. — François Cricicie, 24 ans 5 mois, sans profession, rue des Poutrains.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DHOUAILLY-PAMART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Maxellende-Désirée-Josaphe PAMART, décédée subitement à Roubaix, le 14 décembre 1891, dans sa 49e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 17 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, contour St-Martin, 15.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 17 décembre 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Arsène-Juliette GIRAUDON, épouse de M. Jean BERTRANT, décédée à Roubaix, le 15 novembre 1891, dans sa quarante-cinquième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

Cour d'assises de la Charente : Bouly de Lesdain

AVANT L'AUDIENCE

Nous avons déjà parlé de cette affaire qui devait venir devant le jury de la Charente au mois de septembre dernier.

L'absence des trois principaux témoins a fait renvoyer le procès à une session ultérieure. C'est jeudi prochain, 17, qu'il recevra sa solution.

Nous n'en rendrons compte que parce que nous devons tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se passe : mais nous le ferons en en élaguant tout ce qui pourrait justement les choquer.

On se rappelle les faits. M. Bouly de Lesdain voyageait avec sa femme et un ami, M. Régis Delbœuf, sur la ligne de Bordeaux à Paris.

Aux environs de Montmoreau, le mari qui, depuis quelque temps, feignait de dormir, s'aperçut des familiarités trop intimes que s'accordaient mutuellement ses deux compagnons de route : saisissant son revolver, il tira cinq balles sur les coupables qui, tous deux, furent très gravement atteints. Telle est, du moins, la version de l'accusé, qui justifie ainsi la tentative d'assassinat qu'on lui reproche.

Mais il y a autre chose au procès, et il paraît que les audiences de la cour d'assises vont nous révéler des détails inédits intéressants. Pendant l'attente forcée que l'on a infligée aux auteurs de ce drame, ils ont réfléchi, et il semble qu'ils soient tous décidés à parler.

M. Régis Delbœuf se porte partie civile. Il est évident que la demande de 1 franc de dommages-intérêts qu'il forme contre M. de Lesdain n'a d'autre but que de permettre à Me Decori, son avocat, de s'exprimer librement sur le compte de ce dernier. D'autre part, une personnalité bien connue à Paris, Mme de Rute, se trouve mêlée aux débats dans des circonstances particulières. Il est très probable qu'elle ne répondra pas à la citation et qu'elle ne comparaîtra pas comme témoin. Il n'en est pas moins vrai que le rôle qu'elle a joué dans cette affaire est des plus importants, quoique jusqu'à présent il soit resté énigmatique.

Depuis déjà quinze ans, Mme de Rute a pour secrétaire, amie intime et confidente, Mme Bouly de Lesdain, née Charlotte Mortier, fille d'un colonel Mortier, aujourd'hui décédé.

C'est elle qui a été, à Madrid, l'instigatrice du mariage de Charlotte avec M. Bouly de Lesdain, inspecteur d'assurances